

ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES
CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL DE LA 80^e SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION
RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 16 JUIN 2021, PAR CONFÉRENCE WEB

APPROUVÉ LE 16 AOÛT 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA 80^E SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ADMINISTRATION RÉGIONALE BAIE-JAMES, TENUE LE 16 JUIN 2021, PAR CONFÉRENCE WEB

PRÉSENTS

Bellerose, Daniel		Localité de Radisson
Dubé, Réal		Ville de Matagami
Dubé, René		président Ville de Matagami
Forgues, Daniel		Ville de Chapais
Gamache, Steve	1 ^{er} vice-président	Ville de Chapais
Poirier, Alain	2 ^e vice-président	Ville de Lebel-sur-Quévillon
Poirier, Alain	trésorier	Ville de Chibougamau
Rivard, Julie		Ville de Lebel-sur-Quévillon
Tremblay, Nelson		Localité de Valcanton

ABSENTS

Cyr, Manon		Ville de Chibougamau
Elliott, André	secrétaire	Localité de Villebois

INVITÉS

Boivin, Philippe		Directeur régional du MAMH
Houde, Normand		Représentant du député d'Ungava

ÉGALEMENT PRÉSENTES

Arseneault, Linda		Adjointe de direction
Brousseau, Marie-Claude		Directrice générale
Payer, Annie		Directrice générale adjointe et directrice des affaires juridiques

FORMANT QUORUM

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. René Dubé, président, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 11 h 32.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. René Dubé fait la lecture de l'ordre du jour.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Chibougamau).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-01

D'ADOPTER l'ordre du jour suivant, en y ajoutant les points 9.1 et 9.2.

1. Ouverture de la séance
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
 - 3.1 Procès-verbal de la 79^e séance régulière tenue le 20 mai 2021
 - 3.2 Procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 4 juin 2021
4. Administration et finances
 - 4.1 États financiers, chèques émis et salaires payés au 31 mai 2021
 - 4.2 Fonds Eastmain - États financiers et chèques émis au 31 mai 2021
 - 4.3 Correspondance
 - 4.4 États financiers vérifiés au 31 mars 2021
 - 4.5 Octroi d'un contrat pour l'acquisition et la livraison d'un véhicule utilitaire
5. Ressources humaines
 - 5.1 Nomination de l'employé no 30100
6. Ententes et partenariats
 - 6.1 Accès entreprise Québec – Comité aviseur
 - 6.2 Reddition de comptes – Fonds québécois d'initiatives sociales
 - 6.3 Fonds d'investissement minier Baie-James
7. Programmes de soutien au développement social
 - 7.1 PIEC-051 – Cabanon et mini serre - VAL
 - 7.2 PIEC-052 – Achat d'équipements pour la numérisation et l'entrée de données – REG
 - 7.3 PDC-072 – Volley-ball estival 2021 - CHI
 - 7.4 Projets de 5 000 \$ et moins en développement social
8. Programmes de soutien au développement économique
 - 8.1 PSE-006 – Plan de repositionnement – CHI
 - 8.2 ME-035 – Quittance
 - 8.3 FE-036 – Abrogation de la résolution ARBJCA-2021-04-15-08
9. Divers
 - 9.1 Échanges sur les découvertes relatives aux pensionnats autochtones
 - 9.2 Échanges concernant le Plan de gestion des matières résiduelles
10. Prochaine séance
11. Questions du public
12. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1. PROCÈS-VERBAL DE LA 79^E SÉANCE RÉGULIÈRE TENUE LE 20 MAI 2021

Le procès-verbal de la 79^e séance régulière tenue le 20 mai 2021 est déposé pour adoption.

Sur proposition de Mme Julie Rivard, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-02

D'ADOPTER le procès-verbal de la 79^e séance régulière tenue le 20 mai 2021 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3.2. PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU COMITÉ EXÉCUTIF TENUE LE 4 JUIN 2021

Le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 4 juin 2021 est déposé pour adoption.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-03

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance du comité exécutif tenue le 4 juin 2021 comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. ADMINISTRATION ET FINANCES

4.1. ÉTATS FINANCIERS, CHÈQUES ÉMIS ET SALAIRES PAYÉS AU 31 MAI 2021

Les états financiers, la liste des chèques émis et les salaires payés, au 31 mai 2021, sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par M. Daniel Bellerose.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-04

D'ADOPTER les états financiers, les chèques émis et les salaires payés au 31 mai 2021, comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.2. FONDS EASTMAIN - ÉTATS FINANCIERS ET CHÈQUES ÉMIS AU 31 MAI 2021

Les états financiers et la liste des chèques émis au 31 mai 2021 du Fonds Eastmain sont déposés pour adoption.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Réal Dubé.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-05

D'ADOPTER les états financiers et les chèques émis au 31 mai 2021 du Fonds Eastmain comme présentés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.3. CORRESPONDANCE

La correspondance du 14 mai au 10 juin 2021 est déposée pour information.

4.4. ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS AU 31 MARS 2021

Les états financiers vérifiés au 31 mars 2021 ont été présentés par Mme Josée Bélanger, vérificatrice mandatée par l'Administration régionale Baie-James.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-06

D'ADOPTER les états financiers vérifiés au 31 mars 2021 comme présentés.

D'AUTORISER le président et le trésorier à signer lesdits documents pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4.5. OCTROI D'UN CONTRAT POUR L'ACQUISITION ET LA LIVRAISON D'UN VÉHICULE UTILITAIRE

CONSIDÉRANT QU'en vertu de son *Règlement de gestion contractuelle*, l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) peut conclure un contrat de gré à gré avec un cocontractant pour tout contrat d'approvisionnement dont la valeur se situe sous le seuil obligeant à l'appel d'offres public;

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ a demandé des prix pour l'acquisition et la livraison d'un véhicule utilitaire neuf à quatre entreprises, dont une provient de Chibougamau et trois proviennent de l'Abitibi-Témiscamingue;

CONSIDÉRANT QUE deux soumissions ont été reçues à la date indiquée dans la demande et que la plus basse retenue est celle de l'entreprise Gareau auto, à Val-d'Or.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon), dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-07

D'OCTROYER un contrat de gré à gré à l'entreprise Gareau auto, à Val-d'Or concernant l'acquisition et la livraison d'un véhicule de service pour l'Administration régionale Baie-James au montant maximal de 59 897,38 \$, incluant les taxes applicables;

D'AUTORISER la direction générale à poser tous gestes ou à signer tous documents relativement à ce contrat.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. NOMINATION DE L'EMPLOYÉ NO 30100

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par Mme Julie Rivard.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-08

DE CONFIRMER l'embauche de l'employé no 30100.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. ENTENTES ET PARTENARIATS

6.1. ACCÈS ENTREPRISE QUÉBEC – COMITÉ AVISEUR

CONSIDÉRANT QU'une convention a été signée le 25 mars 2021 entre le ministère de l'Économie et de l'Innovation et l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) visant le déploiement du réseau Accès entreprise Québec;

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ doit s'adjoindre et animer un comité aviseur d'un minimum de cinq personnes composé d'acteurs économiques représentatifs du territoire pour orienter et déterminer les pistes d'action visant à mieux soutenir les entreprises, et ce, dans le respect de la convention.

Sur proposition de Mme Julie Rivard, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-09

QUE le comité aviseur relatif à la convention visant le déploiement du réseau Accès entreprise Québec soit composé :

- de la direction générale de l'ARBJ;
- d'un représentant du conseil d'administration de l'ARBJ provenant de Chibougamau;
- de deux personnes en provenance de PME situées sur le territoire et sollicitées par l'ARBJ;
- d'un représentant de la Société de développement de la Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.2. REDDITION DE COMPTES – FONDS QUÉBÉCOIS D'INITIATIVES SOCIALES

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon).

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-10

D'ADOPTER la reddition de comptes annuelle, le bilan pluriannuel ainsi que toutes les annexes qui y sont liées dans le cadre de la l'Alliance pour la solidarité de la région Nord-du-Québec pour la période 2020-2021 comme déposés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3. FONDS D'INVESTISSEMENT MINIER BAIE-JAMES

CONSIDÉRANT QUE l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) souhaite assurer la pérennité de ses portefeuilles d'investissement tout en ayant un impact significatif sur le développement du territoire;

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires (SGAOVT), l'ARBJ a mis de l'avant la priorité 2 : soutenir le développement et la diversification économique;

CONSIDÉRANT QU'une des actions associées à cette priorité touche le soutien d'action visant la mise en valeur intégrée des ressources naturelles et du territoire;

CONSIDÉRANT QU'un plan d'affaires visant le déploiement d'un fonds d'investissement minier à la Baie-James a été déposé au conseil d'administration de l'ARBJ.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-11

D'AUTORISER la constitution d'une société en commandite désignée comme étant le Fonds d'investissement minier Baie-James (FIMBJ);

D'AUTORISER la constitution d'un organisme à but non lucratif agissant à titre de commandité du FIMBJ;

QUE l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) contribue au FIMBJ en fournissant un apport de 7 M\$;

QUE l'ARBJ procède au transfert de la totalité des actions qu'elle détient dans la société Métaux BlackRock inc. en faveur de la société en commandite et d'autoriser la direction générale à mandater un juriste pour la préparation de tous documents dans le cadre du transfert, le cas échéant;

D'AUTORISER la direction générale à poser tous gestes et à signer tous les actes, contrats, documents ou procédures administratives qui pourraient être désirables ou souhaitables afin de donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT SOCIAL

7.1. PIEC-051 – CABANON ET MINI SERRE - VAL

CONSIDÉRANT QUE le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'infrastructures et équipements à vocation communautaire et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra d'améliorer la santé physique et psychologique des personnes par un mode de vie active et près de la nature;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition du cabanon permettra au promoteur de protéger le matériel horticole et que l'annexion de la mini serre permettra la production d'une plus grande variété de fruits et de légumes.

Sur proposition de M. Daniel Forgues, dûment appuyée par Mme Julie Rivard.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-12

D'ACCORDER à Village en santé Valcanton une subvention maximale de 10 000 \$ pour la réalisation de son projet « Cabanon et mini serre - VAL »;

D'AUTORISER la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.2. PIEC-052 – ACHAT D'ÉQUIPEMENTS POUR LA NUMÉRISATION ET L'ENTRÉE DE DONNÉES - REG

CONSIDÉRANT QUE le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme d'infrastructures et équipements à vocation communautaire et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE l'achat des équipements est nécessaire au maintien des activités de l'organisme;

CONSIDÉRANT QUE les équipements permettront à toute l'équipe d'augmenter l'efficacité au travail.

Sur proposition de M. Daniel Bellerose, dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-13

D'ACCORDER à la Société d'histoire régionale de Chibougamau une subvention maximale de 5 804 \$ pour la réalisation de son projet « Achat d'équipements pour la numérisation et l'entrée de données - REG »;

D'AUTORISER la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

M. Nelson Tremblay se joint à la séance à 11 h 38.

7.3. PDC-072 – VOLLEY-BALL ESTIVAL 2021 - CHI

CONSIDÉRANT QUE le projet et son promoteur répondent aux critères d'admissibilité du Programme de développement des communautés et que des sommes sont toujours disponibles;

CONSIDÉRANT QUE le projet répond à la priorité 3 de la Stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires qui est d'agir pour offrir des conditions de vie favorables et des milieux de vie stimulants et sécuritaires afin d'améliorer le développement global, la santé et le bien-être de la population;

CONSIDÉRANT QUE le projet a pour objectif de permettre aux jeunes de bouger et de développer de saines habitudes de vie.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-14

D'ACCORDER au Club de Volleyball Nord-du-Québec une subvention maximale de 9 000 \$ pour la réalisation de son projet « Volley-ball estival 2021 - CHI »;

D'AUTORISER la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7.4. PROJETS DE 5 000 \$ ET MOINS EN DÉVELOPPEMENT SOCIAL

CONSIDÉRANT la résolution ARBJCA-2018-08-16-27 autorisant la direction générale à accorder des projets en développement social de 5 000 \$ et moins;

CONSIDÉRANT l'octroi d'aide financière par la direction générale pour le projet mentionné ci-après.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Lebel-sur-Quévillon), dûment appuyée par Mme Julie Rivard.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-15

D'ENTÉRINER la décision de la direction générale d'octroyer une subvention maximale de 4 768 \$ pour le projet « PDC-073 – Camping du Lac Pajegasque en fête 2021 – VVB ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. PROGRAMMES DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

8.1. PSE-006 – PLAN DE REPOSITIONNEMENT - CHI

CONSIDÉRANT QUE le projet permettra à la promotrice de disposer de l'ensemble des informations lui permettant de prendre des décisions éclairées quant à l'évolution de son entreprise;

CONSIDÉRANT QUE la promotrice bénéficiera de l'expertise de professionnels qualifiés;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise aspire à mettre en place un service de niche porteur présentant très peu de concurrence;

CONSIDÉRANT QUE le plan de repositionnement est bien structuré.

Sur proposition de M. Steve Gamache, dûment appuyée par M. Daniel Forgues.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-16

D'ACCORDER à la promotrice une subvention pour la réalisation de son projet « Plan de repositionnement ». Cette subvention correspondra à 50 % des coûts de réalisation admissibles du projet, pour une somme maximale de 11 627 \$.

D'AUTORISER la direction générale à signer la convention d'aide financière et tous les documents afférents à ce projet pour et au nom de l'Administration régionale Baie-James.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2. ME-035 - QUITTANCE

CONSIDÉRANT QUE le prêt accordé par l'Administration régionale Baie-James (ARBJ) au promoteur dans le cadre du programme *Microentreprise* a été remboursé en totalité;

CONSIDÉRANT QUE l'ARBJ reconnaît avoir reçu toute somme due par le promoteur dans le cadre de ce dossier;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de procéder à la fermeture du dossier.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Daniel Bellerose.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-17

DE DONNER quittance totale et finale au promoteur relativement au contrat de prêt à terme signé entre les parties le 23 octobre 2015 et consentir à la fermeture du dossier ME-035.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.3. FE-036 – ABROGATION DE LA RÉOLUTION ARBJCA-2021-04-15-08

Sur proposition de M. Réal Dubé, dûment appuyée par M. Steve Gamache.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-18

D'ABROGER la résolution ARBJCA-2021-04-15-08.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. DIVERS

9.1. ÉCHANGE SUR LES DÉCOUVERTES RELATIVES AUX PENSIONNATS AUTOCHTONES

Discussion entre les membres sur le sujet en titre.

9.2. ÉCHANGE CONCERNANT LE PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Discussion entre les membres sur le sujet en titre.

10. **PROCHAINE SÉANCE**

La prochaine séance aura lieu le 19 août 2021 comme prévu au calendrier.

11. **QUESTION**

Aucune question du public.

12. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

Sur proposition de M. Alain Poirier (Chibougamau), dûment appuyée par M. Daniel Bellerose.

Il est résolu :

RÉSOLUTION : ARBJCA-2021-06-16-19

DE LEVER la séance à 11 h 42.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

René Dubé, président